

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et deux et le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Excusés : Madame GONNET, Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 13/10/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Objet : DEVIS ISOLATION SOUS TOITURE GITE COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle ce point qui avait été abordé lors du conseil de février.

Ces travaux concernent l'isolation sous toiture du gîte communal loué par Mme et Mr RAGOT.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise EURL GARCIA qui se monte à 1 350.00 €HT

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil, à l'unanimité,

- **approuve les travaux d'isolation sous toiture du gîte communal,**
- **approuve le devis proposé par l'entreprise EURL GARCIA pour un montant de 1 350.00 € HT**
- **Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 octobre 2022

Le Maire,
Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS